



Projets de démonstration visant à soutenir l'intégration des réfugiés au marché du travail

Intégrer les réfugiés dans le marché du travail provincial

Objet

Le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme du ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail lance un appel de propositions afin d'obtenir des projets de démonstration novateurs visant à appuyer les programmes d'intégration au marché du travail des réfugiés.

Contexte

Le 24 mars 2017, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé *La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador*, un plan d'action quinquennal visant à appuyer l'établissement et la rétention accrus d'immigrants.

L'intégration au marché du travail des réfugiés est une priorité de ce plan d'action. Les réfugiés tendent à éprouver des difficultés de transition dans leur intégration au marché du travail. Dans de nombreux cas, ils ont une expérience de travail et sont désireux de contribuer au marché du travail, mais font face à des défis en raison d'obstacles linguistiques et de l'absence de diplômes d'études ou de formation officielle. Afin de trouver des solutions novatrices aux défis auxquels sont confrontés les réfugiés qui s'établissent à Terre-Neuve-et-Labrador, le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme invite les soumissionnaires à présenter des demandes de financement jusqu'à concurrence de 30 000 \$ pour des projets de démonstration appuyant l'intégration des réfugiés sur le marché du travail.

Priorité

La priorité sera accordée aux projets de démonstration novateurs axés sur l'intégration directe des réfugiés au marché du travail provincial. Les projets retenus qui montrent dans leurs rapports finaux, des résultats positifs sous la forme de participation au marché du travail pourraient être examinés pour en augmenter leur portée au cours des exercices financiers de 2018-2019 et de 2019-2020, en attendant l'approbation du budget.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les autres priorités de financement connexes et de l'aide sur la préparation des propositions, consultez *La voie à suivre en matière d'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador* à l'adresse suivante :

http://www.nlimmigration.ca/media/21739/immigration_fr.pdf

Date limite de dépôt des propositions

Les propositions doivent nous parvenir par courriel, avant la fermeture des bureaux le **26 janvier 2018**, à immigration@gov.nl.ca.

Si vous avez des questions concernant la demande de propositions, composez le 709-729-6607 ou écrivez à immigration@gov.nl.ca.